





## ➔ LIEU DE SANTÉ SANS TABAC (LSST)

Lieu de santé sans tabac 

Historiquement Réseau Hôpital sans tabac, le RESPADD coordonne depuis 2017 la stratégie nationale **Lieu de santé sans tabac (LSST)** dont il est à l'origine.

Aujourd'hui, ce sont près de 1 000 Lieux de santé engagés qui mettent en place des actions de prévention, de prise en charge du tabagisme et de formation en tabacologie. Ils contribuent ainsi à la dénormalisation du tabagisme.

- **Tous les Lieux de santé sont concernés (hôpitaux généraux, santé mentale, cancérologie, maternités, structures médico-sociales, microstructures, etc.) et invités à contacter le RESPADD pour recevoir un accompagnement personnalisé !**

Maternité sans tabac 

## ➔ LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU COMME EXPERTISE



Avec plus de 600 Lieux de santé adhérents, plus de 30 délégué.e.s régionaux et le soutien de ses membres fondateurs, l'AP-HP et la MNH, le RESPADD favorise le partage, le travail collectif et la mise en réseau.

Chaque programme bénéficie ainsi d'un groupe de travail dédié constitué d'expert.e.s d'horizons divers.



## ➔ LE PARTENARIAT, MOTEUR POUR L'INNOVATION

S'associer à des collectifs et à d'autres associations favorise l'engagement du RESPADD sur d'autres sujets, comme celui de la réduction des risques avec le Collectif Galilée ou encore dans des campagnes nationales, comme le Mois sans tabac et le Défi de Janvier. Les partenariats permettent aussi de s'adresser aux structures médico-sociales ou aux microstructures.



## ➔ DES SUJETS HISTORIQUES COMME SOLIDES FONDATIONS...

Le RESPADD tire sa légitimité des actions soutenues depuis maintenant plusieurs dizaines d'années et qui ont montré tant leur efficacité que leur nécessité pour progresser dans la prévention des addictions.

Capitaliser sur les programmes établis est une des clés du succès pour le RESPADD.

## ➔ ... ET UNE RÉPONSE EN TEMPS RÉEL AUX SUJETS D'ACTUALITÉ

Si l'historique du RESPADD est une de ses forces, sa réactivité lui permet aussi de proposer des positions éclairées dès lors que cela est nécessaire. C'est notamment le cas sur des sujets tels que la vape ou les médicaments psychotropes.



## ➔ LA RECHERCHE-ACTION COMME SAVOIR-FAIRE

Le RESPADD conçoit ses programmes comme des recherches-actions : des expérimentations innovantes qui sont ajustées au fil des retours de terrain et de leur mise en œuvre.

Les conclusions tirées de ces recherches-actions sont systématiquement transférées dans des guides dédiés pour permettre leurs exploitations par de nouvelles équipes.



## ➔ ÉCOLE DE SANTÉ SANS TABAC (ESST)

École de santé sans tabac 

Pour participer à la formation des professionnel-le-s de santé, pour prévenir l'entrée dans le tabagisme et pour favoriser sa prise en charge, le RESPADD propose à toutes les écoles de formation des paramédicaux de s'engager dans la recherche-action **École de santé sans tabac (ESST)**.

- **En synergie avec les Lieux de santé sans tabac, les Écoles de santé peuvent solliciter le RESPADD pour déployer un dispositif articulé d'actions en faveur de la lutte contre le tabagisme et favoriser ainsi l'engagement dans une démarche d'École de santé promotrice de santé.**

RESPADD



# RÉSEAU DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS

Le RESPADD est depuis toujours engagé dans la prévention des addictions et la promotion de la santé, au bénéfice des usager·ère·s, des professionnel·le·s et de la communauté. En ce sens, il soutient la mise en place de programmes de référence dans les Lieux de santé en accompagnant l'information et la formation des professionnel·le·s, en favorisant le repérage et la prise en charge systématique des pratiques addictives et en déployant avec bienveillance des actions facilitant le changement.

## LA PHILOSOPHIE DU RESPADD



Accompagner la mise en place de projets en prévention des addictions et promotion de la santé



Se baser sur la science



Faire vivre la dynamique de réseau



Être constamment disponible



Rendre l'information accessible à tous



Outils des professionnel·le·s



Prendre position sur les sujets d'actualité

### ANATOMIE DES DROGUES



### LA PROMOTION DE LA SANTÉ COMME AMBITION

Avec la création du réseau Lieu de santé promoteur de santé et la perspective des Écoles de santé promotrices de santé, le RESPADD s'inscrit comme acteur majeur de la promotion de la santé.

Promouvoir la santé est aussi l'objectif commun de tous les programmes soutenus par le RESPADD.



### DES PROJETS DE PROMOTION DE LA SANTÉ : APARÉA ET SANTÉ SEXUELLE

Le RESPADD porte également une recherche-action sur l'Accompagnement de Patientes en Addictologie sur la Réappropriation de leur image, de leur confiance en elles et de leur identité (APARÉA). Pour cela, un travail collaboratif est mis en place avec un photographe et une socio-esthéticienne.

Des ressources sur la santé sexuelle, en lien avec l'addictologie, ont aussi été développées pour les usager·ère·s comme pour les professionnel·le·s.



Repérage précoce  
et intervention brève  
en santé sexuelle  
en contexte  
addictologique





## CONSULTATION ALCOOL POST-URGENCE (CAPU)

Contribuer à la montée en compétence des infirmier-e-s, faciliter l'accès aux soins, systématiser le repérage des consommations à risques, ce sont les objectifs poursuivis par la recherche-action **Consultation alcool post-urgence (CAPU)**.

La CAPU repose sur un protocole de coopération pour lequel le RESPADD propose une formation ainsi qu'un accompagnement dédiés.

- **20 équipes sont déjà engagées au niveau national. Pourquoi pas vous ? Contactez le RESPADD pour les rejoindre.**



## LA DIFFUSION DE SAVOIRS, DE SAVOIR-FAIRE ET DE SAVOIR-ÊTRE

Le RESPADD s'engage dans la transmission de savoirs avec la diffusion de nombreux supports et ressources et promeut l'acquisition de savoir-faire au travers de ses formations en présentiel comme en e-learning, toutes certifiées Qualiopi.

Enfin, il transmet des savoir-être, en partageant ses valeurs intrinsèques.



## ANTICIPER LES BESOINS EN PRÉVENTION DÈS LA FORMATION INITIALE

Contribuer à un maillage territorial de professionnel-le-s formé-e-s en prévention et promotion de la santé passe aussi par l'actualisation de la formation initiale. C'est pourquoi le RESPADD développe et déploie des programmes à destination des étudiant-e-s en santé, comme École de santé sans tabac et École de santé promotrice de santé.



## UN ŒIL OUVERT SUR LA RECHERCHE...

La recherche est fondamentale pour progresser en addictologie. C'est pourquoi le RESPADD prend part à des groupes de recherche comme Psycomadd (Université Paris-Saclay) et contribue à des recherches cliniques. L'étude des psychédéliques en recherche médicale est ainsi un des sujets d'intérêt pour le RESPADD.



## ... ET UN ANCRAGE SUR LE TERRAIN

Contribuer à la recherche n'occulte pas la nécessité de rester proche et à l'écoute des acteur-trice-s de terrain, professionnel-le-s de santé et de la relation d'aide comme usager-ère-s. Grâce à son réseau, le RESPADD est quotidiennement au contact des Lieux de santé, de leurs équipes et des bénéficiaires des actions mises en œuvre.



## CANNABINOSCOPE

Prendre part à des projets de recherche répondant aux besoins des usager-ère-s et des professionnel-le-s, tout en donnant aux professionnel-le-s de santé et de la relation d'aide l'accès à une information fiable et lisible, c'est un des enjeux poursuivis par le RESPADD. Le projet de recherche Cannabinoscope en est l'une des illustrations.

- **Cannabinoscope explore d'une part l'analyse de cannabinoïdes, d'autre part les habitudes des usager-ère-s et enfin la rédaction d'un vade-mecum sur le cannabis et les cannabinoïdes.**



# LA PROMOTION DE LA SANTÉ



DEPUIS SA CRÉATION, LE RESPADD PORTE L'ENGAGEMENT D'INTÉGRER LA PROMOTION DE LA SANTÉ COMME OBJECTIF FINAL DE CHACUNE DE SES ACTIONS, AU BÉNÉFICE DES USAGER·ÈRE·S, DES PROFESSIONNEL·LE·S ET AUSSI DE LA COMMUNAUTÉ.

Cela se matérialise notamment par la coordination nationale du réseau **Lieu de santé promoteur de santé (LSPS)**, relai français du réseau international HPH, en partenariat avec Santé publique France.

## Le réseau LSPS, c'est :

- 30 Lieux de santé adhérents engagés en promotion de la santé ;
- 1 comité scientifique d'expert·e·s ;
- 1 colloque annuel sur une thématique d'actualité en promotion de la santé ;
- des supports et ressources pour les Lieux de santé (campagne d'affichage, outil d'évaluation, etc.) ;
- des canaux de communication dédiés (site, newsletter, revue) ;
- un projet de certification pour les Lieux de santé engagés ;
- l'ouverture vers les Écoles de santé promotrices de santé.

## Les objectifs du réseau LSPS, c'est :

- promouvoir, valoriser et articuler la promotion de la santé dans les Lieux de santé ;
- fournir des recommandations pour mettre en place une stratégie de promotion de la santé en s'appuyant sur les standards proposés par le réseau international HPH, les bonnes pratiques existantes et les données probantes ;
- accompagner les membres du réseau et les mettre en lien.

« La promotion de la santé a pour but de **donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé** et davantage de moyens de l'améliorer. »



International Network of Health Promoting Hospitals & Health Services



## LE RESPADD À L'INTERNATIONAL



AU-DELÀ DES FRONTIÈRES, LE RESPADD EST ENGAGÉ DANS DIFFÉRENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.



- Élu au conseil d'administration du **Global Network for Tobacco-free Healthcare Services (GNTH)**, le réseau international des Lieux de santé sans tabac.



- Élu au conseil d'administration de l'**International Network of Health Promoting Hospitals & Health Services (HPH)**, le réseau international des Lieux de santé promoteurs de santé.



- Membre de l'**International Network on Brief Interventions for Alcohol & Other Drugs (INEBRIA)**, le réseau international sur l'intervention brève.



- Acteur relai pour la France sur des projets européens d'envergure comme **Frontline Politeia**, un projet de formation des acteurs de premier recours en prévention.



# PRÉSENCE DU RESPADD

## → CHAQUE ANNÉE, LE RESPADD C'EST :

- **10 journées de colloques** nationaux et régionaux
- **8 revues scientifiques** publiées :
  - La Lettre du RESPADD (trimestriel)
  - Agir addictions (semestriel)
  - La Revue LSPS (semestriel)
- **50 journées de formation** thématiques certifiées Qualiopi
  - Repérage précoce et intervention brève motivationnelle en tabacologie (diffusion et formateurs relais)
  - Entretien motivationnel



# COMMUNICATION

## → LE RESPADD PROPOSE ÉGALEMENT DE SUIVRE SES ACTUALITÉS VIA :

- ses newsletters régulières (inscription sur le site du RESPADD)
- ses sites thématiques :
  - [www.respadd.org](http://www.respadd.org)
  - [www.lieudesantesanstabac.org](http://www.lieudesantesanstabac.org)
  - [www.reseau-lsps.org](http://www.reseau-lsps.org)
- ses réseaux sociaux :
  - RESPADD (Réseau de prévention des addictions) LSPS (Lieu de santé promoteur de santé)
  - @respadd
  - @reseau\_lsps
  - Respadd



# REJOINDRE LE RESPADD

## → POURQUOI ADHÉRER AU RESPADD ?

Adhérer au RESPADD, c'est :

- bénéficier d'un accès gratuit à l'ensemble des supports papiers du RESPADD (guides, affiches, livrets, etc.) ;
- accéder à un accompagnement méthodologique personnalisé sur des projets tels que Lieu de santé sans tabac et Lieu de santé promoteur de santé ;
- bénéficier avec facilité des formations ainsi que des événements proposés par le RESPADD ;
- être tenu informé de l'actualité en addictologie et pouvoir relayer ses propres informations (événements, offres d'emplois) à l'échelle nationale ;
- être référencé comme un Lieu de santé engagé dans la prévention et la prise en charge des addictions et aussi dans la promotion de la santé ;
- contribuer à un réseau d'envergure internationale et influent au niveau national.

## → COMMENT ADHÉRER AU RESPADD ?

**Modalités d'adhésion**

Tous les Lieux de santé, publics et privés, associations et structures médico-sociales peuvent adhérer au RESPADD.

L'adhésion se fait en ligne à l'aide d'un formulaire disponible sur le site du RESPADD.

**Cotisations d'adhésion**

Tarifs annuels de l'adhésion au RESPADD : 2 € par lit et place, sauf :

- Lieu de santé de moins de 200 lits et places : 350 € ;
- Lieu de santé de plus de 1 000 lits et places : 1 950 € ;
- EHPAD et associations : 350 €.

Plus d'informations : [www.respadd.org](http://www.respadd.org)



Pour toute question, pour nous proposer une contribution pour une revue ou une brève pour une newsletter, n'hésitez pas à nous contacter !

**RESPADD** RÉSEAU DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS

RESPADD  
Réseau de prévention des addictions  
01 40 44 50 26 | [contact@respadd.org](mailto:contact@respadd.org)  
[www.respadd.org](http://www.respadd.org)